

Conseil d'Administration, Comité Technique Paritaire et CAPN : dernières réunions avant l'été

Au Conseil d'Administration, la CFDT-INRA confirme sa place de première organisation syndicale :

La CFDT-INRA remercie les personnels qui ont majoritairement voté pour les candidat(e)s présenté(e)s par notre organisation.

En obtenant près de 32 % des suffrages, et après le succès obtenu en 2008 lors des élections CAPN, la **CFDT-INRA** conforte ainsi sa position de **première organisation syndicale dans l'Institut**. Nos deux élues défendront en séance les positions claires que nous avons exprimées et que vous avez soutenues.

La participation des personnels à ce scrutin est en hausse de deux points, avec 61,2 % et 5266 votants, contre 59,3 % et 5060 votants en 2005. Cette hausse profite en grande partie à la liste présentée par la CFDT-INRA qui obtient 1634 voix par candidat de sa liste (1529 voix en 2005, soit + 105).

Les personnels ont fait le choix de soutenir une organisation aux convictions réaffirmées, forte de propositions concrètes, ouverte au dialogue, mais pas dans n'importe quelles conditions. La CFDT continuera à fonder sa légitimité syndicale sur l'écoute et la proximité avec les agents, l'accompagnement de situations individuelles ou collectives, et l'élaboration de revendications plus générales, ne se limitant pas au périmètre de l'organisme.

C'est un message clair adressé à la Direction Générale de l'Institut.

Au CTP, la CFDT-INRA fait avancer le thème de la sécurisation des parcours professionnels pour tous :

Par ailleurs, notre détermination nous a permis d'obtenir récemment l'engagement de la **Direction Générale sur une revendication que nous avons exprimée dès septembre 2008 : LA SECURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS**. L'ouverture de ce chantier, tant au sein de l'Institut que dans le cadre du Consortium, concerne les personnels titulaires, les CDI et les personnes en CDD. Il doit permettre de :

- réfléchir aux passerelles entre Recherche et Enseignement Supérieur, Recherches INRA et Cirad pour les titulaires et CDI des Organismes, chacun dans le respect de son statut
- réfléchir à une bourse d'emplois, aux garanties sociales (contrat de travail, droit...) et financières pour les personnels en CDD
- construire un véritable espace européen de l'emploi de recherche et d'enseignement supérieur agronomique.

Pour la CFDT-INRA, l'EPCS n'est pas une bonne solution pour opérer les nécessaires convergences qu'elle appelle de ses vœux depuis plusieurs années. C'est dans le contexte de cet engagement de la DG, et dans le souci de ne pas la laisser seule décider de la représentation des personnels au sein des instances du Consortium agronomique et vétérinaire, qu'elle a participé au Comité Technique Paritaire du 25 juin. Elle y a également défendu ses positions sur la nécessaire diversité de représentation des acteurs (monde agricole et du développement dans sa diversité, associations écologiques, représentants du monde économique et social) au sein des instances de cette structure.

Enfin la CFDT-INRA réaffirme sa détermination à voir les revendications (sur lesquelles elle s'est engagée) se mettre en œuvre par la voix d'un **dialogue social restauré**, au travers duquel la place des partenaires sociaux est respectée et leurs voix écoutées. De même, la prise en compte de l'expression de tous les personnels doit être réelle, et doit pouvoir se vérifier à tous les niveaux de l'Institut. Le chemin sera long et il nous faudra être vigilant.

Après les CAPN, la CFDT-INRA exige que la DG sorte les résultats :

Les résultats obtenus en CAPN de promotions au choix sont le fruit de négociations entre les partenaires sociaux et l'administration, avec leurs critères respectifs. Ce travail a permis d'établir des listes de promotions pour les changements de grade et des tableaux d'avancements pour les changements de corps. La CFDT tient à rappeler que les résultats définitifs ne peuvent pas être diffusés avant que les propositions des CAPN aient été validées par la Présidente. La date finale des CAPN était le 25 juin, **il reste à la Direction Générale à diffuser au plus vite les résultats.** Si ce n'était pas le cas, nous considérerions comme laxiste l'attitude de la Direction Générale vis-à-vis des personnels et de leurs évolutions de carrières. La CFDT-INRA félicite par avance ceux qui seront promus (pour les changements de corps les noms retenus ne seront définitivement connus qu'en fin d'année).

La CFDT-INRA vous souhaite à tous de bonnes vacances.